

# Politiques Publiques et Economie Sociale et Solidaire

28 et 29 mai 2009  
QUARTZ - BREST

**Jeudi 28 Mai 2009 15h30-16h45**

**Atelier**

**Monnaie locale, solidaire en Bretagne,**

**« Quelle potentialité pour une monnaie complémentaire sur  
Brest ? »**

Avec :

- M C. ROGER S/Directeur Direction du Développement Crédit Mutuel
- M Y. CLAVREUL Monnaie SOL
- Mme I. GONOT Système d'Echange Local de Brest
- M JP. POULNOT Groupe Chèque Déjeuner

**Ce document rassemble une présentation de la monnaie WIR et de  
la monnaie SOL**

## La monnaie WIR

*M C. ROGER S/Directeur Direction du Développement Crédit Mutuel*

La situation économique se dégrade en France. Participer à la préservation économique de leur environnement est donc un enjeu fort pour les collectivités, les entreprises, et les banques, qui n'attendent évidemment pas tout de l'Etat en la matière ; et cela fait partout l'objet de réflexions et de recherches.

Parmi les expériences intéressantes à connaître et analyser, on peut citer celle de la coopérative d'entreprises nommée WIR.

### Une histoire...

Il était une fois, pendant une crise de grande ampleur comme celle d'aujourd'hui, seize hommes d'affaires qui avaient décidé d'agir ensemble.

Ils avaient tous reçu une note de leurs banques respectives, annonçant que leur capacité d'emprunt serait réduite ou même supprimée. La faillite n'était donc plus qu'une affaire de temps.

Ils se sont aperçus que l'entreprise A avait besoin d'un prêt de la banque pour acheter des biens de l'entreprise B, qui à son tour avait besoin d'argent pour acheter des biens de ses fournisseurs. Ils ont donc décidé de monter un système entre eux, invitant leurs clients et fournisseurs à les rejoindre. Quand l'entreprise A achète quelque chose de B, A reçoit un débit et B le crédit correspondant. Ils créent ainsi leur propre monnaie, dont la valeur est conventionnellement identique à la monnaie nationale, mais avec la caractéristique intéressante de ne pas avoir d'intérêts associés. Les banques du pays montèrent alors une campagne de presse massive pour tenter d'écraser cette idée révolutionnaire. Cette campagne échoua et cette initiative inter-entreprises sauva les sociétés qui y participaient.

Une coopérative fut mise en place pour tenir les comptes liés à cette monnaie complémentaire. Bientôt, les participants ont pu également emprunter à la coopérative dans cette monnaie à un taux remarquablement avantageux de 1% à 1.5%. Tous ces emprunts étaient garantis par des stocks ou par d'autres actifs réels. Au fil du temps, le système grossit et finit par inclure un quart de toutes les entreprises du pays.

Soixante-cinq ans plus tard, un professeur américain publia une étude économétrique montrant que le secret de la stabilité économique légendaire du pays était notamment due à cette étrange monnaie non-officielle, qui circulait entre entreprises, en parallèle de la monnaie nationale.

Chaque fois qu'il y avait une récession, le volume d'activité de cette monnaie non-officielle, de cette monnaie complémentaire, augmentait significativement, permettant par là-même de réduire l'impact de la récession sur les ventes et le chômage. Chaque fois qu'il y avait un boom économique, les affaires en monnaie nationale se développaient, alors que les activités avec la monnaie non-officielle diminuaient à nouveau.

La conclusion surprenante de cette étude était que le comportement spontanément « contre-cyclique » de ce petit système peu « orthodoxe » a aidé en fait la Banque Centrale du pays et le gouvernement dans leurs efforts pour stabiliser l'économie.

## ... bien réelle !

Ceci n'est pas un conte, mais la vraie histoire du système WIR. Le pays est la Suisse et les seize fondateurs se sont rencontrés à Zurich en 1934. Et le système fonctionne encore aujourd'hui, soixante-quinze ans après, avec 65 000 entreprises. Le volume annuel des affaires dans la monnaie du WIR est à présent d'environ 2 milliards de dollars par an. Le professeur américain est James Stodder de l'Université Rensselaer aux Etats-Unis. Son étude quantitative utilise 60 ans de données chiffrées pour prouver les résultats auxquels il est parvenu.

## Une coopérative/banque atypique

Le système WIR accepte maintenant, depuis quelques années, les dépôts d'argent et accorde des prêts en Francs suisses, comme en WIR. La coopérative d'entreprises WIR a acquis le statut de banque<sup>1</sup>, et elle gère les comptes de ses adhérents en WIR et aussi leurs comptes en Francs suisses.



## En France aujourd'hui

Le ralentissement économique et les difficultés qui se révèlent chaque jour dans de nombreuses entreprises et PME semblent plus dus pour l'instant à un ralentissement de la demande de leurs clients qu'à une raréfaction du crédit, à l'inverse du cas de la Suisse en 1934.

Toutefois, cette expérience financière non orthodoxe du WIR est intéressante à analyser, car au fond, comme l'écrit un ancien Premier Ministre français « **il nous faudra des idées systémiques et nouvelles pour affronter cette crise et ses conséquences, même si elles ne sont pas orthodoxes, car après tout c'est l'orthodoxie qui nous a plongés dans les difficultés actuelles...**<sup>2</sup> »

---

<sup>1</sup> [www.wir.ch](http://www.wir.ch)

<sup>2</sup> Michel ROCARD, préface à *Monnaies régionales*, Margrit Kennedy et Bernard Lietaer, 240 p, novembre 2008. (Edition : <http://www.eclm.fr/>)

# Monnaie complémentaire et Solidaire sur Brest, la piste SOL.

*M Y. CLAVREUL Monnaie SOL*

## Les monnaies complémentaires... Pourquoi ?

*Introduction Par Céline Whitaker, coordinatrice du projet SOL*

Le sens du projet SOL repose tout d'abord sur le constat sur les dysfonctionnements du système monétaire actuel. La monnaie ne remplit plus correctement sa fonction d'échange. Considérée comme un bien en soi, elle est objet de spéculation et source d'inégalité.

Ainsi, on observe dans le monde aujourd'hui un développement sans précédent de systèmes de monnaies complémentaires, partout où l'échange est nécessaire mais impossible du fait du manque de moyens monétaires. Cette réflexion est fortement liée à celle sur la notion de richesse. Celle-ci ne peut plus être mesurée seulement à travers les échanges marchands, sans aucun regard sur la nature des activités (qu'elles soient destructrices ou créatrices de bien être), et sans prise en compte de toutes les richesses qui ne donnent pas lieu à des flux monétaires. Le projet SOL se place dans la même perspective que tous les travaux pour de nouveaux indicateurs de richesse (IDH, Bien être social, Empreinte Écologique,...).

Ainsi, **le SOL se veut être un outil pour développer des échanges qui ont du sens**. Il se donne des objectifs ambitieux :

- ▶ **Développer l'économie sociale et solidaire**, ou plus largement une économie à valeur ajoutée écologique ou sociale, en s'interrogeant sur ce qui est produit, consommé, ou échangé.
- ▶ **Contribuer à remettre l'économie au rang de moyen et non de fin**
- ▶ **Contribuer à la valorisation du potentiel d'échange de chacun**, et à faire reconnaître que la richesse est produite par chacun.

Après 3 années d'expérimentation, **SOL est présent dans cinq régions**, et des villes comme Rennes, Paris, Lille, Mulhouse, Grenoble, ou Carhaix ont déjà mis en place des circuits d'échange SOL.

## Concrètement, que peut apporter un outil comme la carte SOL sur Brest ?

SOL propose de « **donner du sens à vos échanges** »... au sens large. Il sera ainsi possible, avec une même carte SOL, d'échanger solidaire sur une large gamme de services et de produits, qu'ils soient marchand ou non.

**La carte SOL propose trois fonctionnalités :**

1. Une carte pour donner aux particuliers une motivation supplémentaire de consommer responsable (**RÉSEAU SOL COOPÉRATION**)
2. Une carte pour sonner du sens aux dispositifs d'accompagnement social (**RÉSEAU SOL AFFECTÉ**)
3. Une carte pour rendre visible et valoriser les comportements citoyens et le bénévolat, ouverte sur des échanges de temps (**RÉSEAU SOL ENGAGEMENT**)

Il est dès lors possible, selon les territoires qui souhaitent s'engager, d'utiliser différemment cette carte solidaire « outil couteau suisse » selon les souhaits politiques et selon les dynamiques en place, et d'**adapter l'utilisation de la carte en conséquence**.

Selon les territoires, on choisira de mettre d'accent sur le premier réseau, ou sur le deuxième... Il y a cependant un réel plus à **croiser les réseaux SOL sur un territoire**, et à croiser les initiatives sur la consommation responsable avec d'autres projets de développement territorial.

*Trois utilisations concrètes possibles sur Best (exemple) :*

### **1. En tant que consommateur, je veux donner du Sens à ma consommation Responsable sur Brest !**

L'application SOL mis en œuvre serait alors le SOL COOPERATION

#### **Comment participer ?**

- Lors de vos achats dans une structure de l'économie sociale et solidaire, une carte SOL vous est remise.
- Les achats effectués dans les structures du réseau SOL donnent droit à des SOLs Coopération cumulés sur votre carte.
- Les SOLs Coopération peuvent vous servir à régler une partie de vos achats dans les structures SOL.
- Vous cumulez et dépensez librement vos SOLs Coopération dans toutes les structures du réseau SOL !
- Vous pouvez aussi donner vos SOLs Coopération à des projets solidaires.

**Exemple : Lors d'un achat dans un commerce équitable, le commerçant vous donne 30 SOLs. Libre à vous de dépenser ces SOLs au cinéma associatif, au café-librairie, ou encore au restaurant bio de votre quartier.**

#### **Quels biens et services sont accessibles avec les SOLs Coopération ?**

- La liste des biens et services donnant droit à et pouvant être réglés en SOLs Coopération est consultable sur le catalogue en ligne du site [www.solreseau.coop](http://www.solreseau.coop)
- Seuls les entreprises et organismes signataires de la charte SOL peuvent distribuer et recevoir des SOLs.

#### **Le SOL Coopération, monnaie fondante...**

Unité de compte et moyen d'échange, le SOL Coopération ne permet pas la spéculation : s'ils ne sont pas utilisés par les consommateurs, les SOLs Coopération perdent de la valeur au fil du temps... • Chaque SOL Coopération acquis conserve sa valeur 6 mois. Puis il perd progressivement de sa valeur : on dit qu'il "fond". • La valeur qui a ainsi "fondu" n'est pas perdue : elle vient alimenter le fonds de fonte, compte commun de SOLs Coopération servant à la **réalisation de projets solidaires**. En tant que membre de l'association SOL, vous pouvez proposer des projets, voter et participer aux choix d'affectation de ce fonds.

### **2. En tant que collectivité ou CE, je veux distribuer des SOLs à mes administrés ou adhérent, pour soutenir leur consommation, ou pour leurs donner accès à un service !**

L'application SOL mis en œuvre serait alors le SOL AFFECTE

#### **Qu'est ce que c'est ?**

Le SOL peut être un outil au service de politiques publiques menées par les collectivités territoriales ou de politiques sociales mises en œuvre par des acteurs privés pour développer des actions auprès de certains publics.

Équivalent de titres de paiement pour des produits ou services spécifiques, leur fonctionnement est celui d'une monnaie affectée classique (chèque déjeuner, chèque lire, etc.).

### Comment ?

• Collectivités territoriales, comités d'entreprises, mutuelles, etc., peuvent distribuer des cartes SOL créditées d'un certain nombre de points SOL à des publics choisis en fonction des politiques mises en œuvre. • Les bénéficiaires de ces politiques reçoivent alors une carte SOL créditée d'un certain nombre de points SOL à utiliser pour des services bien définis. Elle leur permet de payer en partie ou en totalité l'accès à ces services, par exemple, l'accès au cinéma, au théâtre, à de la formation, à de l'alimentation biologique, à la cantine scolaire ou au centre aéré.

Votre collectivité peut également s'engager dans le renforcement des activités échangées en SOL Engagement : • par des appuis spécifiques, en SOL, aux actions menées, • par l'accès en SOL Engagement à certains de ses services publics (culture, loisirs...), • en couplant une monnaie affectée en SOL avec la valorisation des engagements citoyens sur le territoire.

**Il s'agit ici d'un circuit fermé et totalement sécurisé.** C'est la collectivité qui définit elle-même les conditions d'utilisation des SOL : où ils peuvent être dépensés (chez tels prestataire, et pas chez les autres), par quels bénéficiaires, pour tel montant de SOL.... **Il est possible de personnaliser complètement son modèle, et de fixer des règles d'utilisation spécifique au projet local.**

L'avantage est double pour la collectivité :

- ▶ **Les transactions sont sécurisées et tracés** : l'aide accordé en SOL ne peut être utilisée que selon les règles définies par la collectivité !
- ▶ La carte SOL est la même que pour les autres réseaux. Cela a donc l'avantage d'être **non discriminant, et de sensibiliser une certaine population à la consommation responsable !**

Quelques exemples en cours :

- ▶ **La mairie de Carhaix accorde depuis septembre 2008 des SOL Affectés aux familles disposant de faibles ressources, pour inscrire les enfants dans une dizaine d'associations sport et loisirs de la ville !**
- ▶ **La mairie de Paris lance actuellement une aide en SOL Affecté destiné à accompagner certaines familles sur l'achat de panier bio !**
- ▶ **La mairie de Lille avance sur un projet SOL Affecté destiné à accorder une aide sur les équipements basse consommation !**

### **3. En tant qu'association sur Brest, je suis intéressé pour valoriser en SOL ENGAGEMENT mes bénévoles :**

L'application SOL mis en œuvre serait alors le SOL ENGAGEMENT

### Comment ?

• Vous donnez ou échangez du temps et des services dans des activités d'entraide et de solidarité... • Ce temps et cet engagement sont comptabilisés en SOLs Engagement sur votre carte. • Les SOLs Engagement crédités vous donnent accès à des services sous forme d'échange de temps.

## Quels engagements donnent lieu à des SOLs Engagement ?

- Des pôles d'animation, constitués d'associations sur chaque territoire, définissent le champ d'application du SOL Engagement à partir :
- des priorités, échanges de temps et services ou comportements qu'il leur semble important de mettre en valeur (par exemple les solidarités du logement, l'engagement des jeunes, la reconnaissance des personnes en situation difficile...),
- des besoins ressentis par les habitants du territoire.

## Le SOL Engagement vous permet aussi...

- L'accès à des services publics proposés par certaines collectivités territoriales (culture, loisirs...),
- Des réductions sur des biens et services dispensés par des entreprises de l'économie sociale et solidaire, Les entreprises et collectivités participantes reconnaissent ainsi la valeur de votre engagement

## Exemples en cours :

**Le centre social Mosaïque, sur Lille, a déjà mis en place un système SOL ENGAGEMENT. Concrètement, les particuliers qui viennent proposer leurs services (cours de cuisine, aides diverses...) voient leur carte créditée en SOL Engagement. Avec ces SOLs, ils peuvent bénéficier eux-mêmes d'activités proposés par les autres solistes, et, s'ils cumulent un certains nombre de SOL Engagement, une formation AFPS ou BAFA peut leur être proposé.**

## ... Et comment fait-on pour mettre en place l'outil SOL localement ?

Pour démarrer un circuit SOL, il faut dans un premier temps se poser la question de savoir si un outil comme SOL est pertinent pour accompagner les projets locaux, et **définir les axes possible d'utilisation**, en se posant les bonnes questions :

- ▶ Je veux soutenir et dynamiser le commerce responsable ?
- ▶ Je souhaite donner du sens aux dispositifs d'aide social ?
- ▶ Je souhaite valoriser le bénévolat ?
- ▶ Je souhaite plus de partage et de cohésion entre les acteurs entreprises et association ESS ?

Une fois les orientations définies, il faut pouvoir **réunir une quinzaine d'acteurs motivés pour lancer une offre SOL**. Par exemple, si l'objectif est d'utiliser SOL pour dynamiser le commerce responsable, il faut pouvoir réunir une quinzaine de commerces Biocoops, commerces équitables, bio, énergies, restos et cafés bio équitables... Pour s'assurer d'un réseau intéressant pour les consommateurs dès le lancement.

Enfin, pour **appuyer et accompagner le réseau local, et pour appuyer matériellement le démarrage de SOL**, une participation financière des collectivités est nécessaire. Mais ce point dépend évidemment des motivations des acteurs locaux à mettre en place ce type de projet.

Notons sur ce point que de grands acteurs de l'ESS comme **Chèque Déjeuner, la MACIF, ou encore le Crédit Coopératif sont engagés dans SOL**, et qu'un soutien financier et technique aux initiatives SOL locales est en place.

**Contact : Equipe SOL – Relais BRETAGNE Yann Clavreul Oxalis Scop 06 12 16 30 28  
y.clavreul@ic-oxalis.com**